

## Département politique

de la

Confédération suisse

—G—

Division des Affaires étrangères

F.

Le Conseil fédéral m'a autorisé à répondre aux interpellants par la déclaration suivante:

Nous comprenons le profond besoin de paix qu'éprouve notre peuple et comme lui, nous désirons ardemment la fin prochaine de la plus terrible guerre que l'histoire connaisse. Bien qu'épargné lui-même par la guerre, notre pays a gravement à souffrir de ses conséquences. Toutefois, ce n'est pas seulement, ni même ~~en~~ en première ligne, notre propre intérêt qui excite en nous un si ardent désir de paix: nous l'appelons de tous nos vœux par simple humanité, en présence des misères indicibles que cause la guerre, des plaies qu'elles fait, de la destruction impitoyable d'une civilisation dont, il y a peu de temps encore, nous étions si fiers.

Nous rendons ainsi pleinement hommage aux sentiments qui ont dicté la demande des interpellants.

Mais, en tant que l'interpellation tend à engager le Conseil fédéral à intervenir directement en faveur de la paix, nous devons formuler nos réserves. Une pareille démarche est vouée d'avance à l'insuccès et peut être mal interprétée aussi longtemps que, dans les pays belligérants eux-mêmes, il ne se produira pas un revirement de l'opinion publique et que, d'un côté comme de l'autre, le désir de paix ne triomphera pas, sans ingérence étrangère, des obstacles que la marche des événements y oppose. Tant que ce revirement de l'opinion n'aura pas eu lieu, toute tentative étrangère d'int



tion sera non seulement stérile, mais importune et considérée comme une immixtion peu amicale; une intervention pourrait dès lors être préjudiciale aussi bien à la cause de la paix qu'aux relations entre Etats.

quant à savoir si cette modification de l'opinion publique dans les Etats belligérants est déjà fort avancée et a produit un résultat suffisant, c'est affaire d'appréciation individuelle. Le Conseil fédéral estime <sup>qu'</sup>actuellement tel n'est point encore le cas. On comprendra qu'il ne puisse exposer ici les raisons qui l'induisent à ce sentiment.

Mais ce dont nous pouvons vous assurer, c'est que nous suivrons avec la plus vive attention le cours des événements et que nous nous estimerons heureux si, mû par ses sympathies pour les nations belligérantes et fidèle à ses traditions de neutralité, notre petit pays peut, ne fût-ce que dans une faible mesure, contribuer avec un désintéressement complet au rétablissement si désiré d'une paix durable.